

Contrat Obsèques

*www.jurantiel.com, par **OMBOLO MENOGA Pierre Emmanuel***

Contrat dont le capital souscrit permet de financer les obsèques et/ou de les organiser (l'organisation fait recours à une agence des pompes funèbres et peut comprendre un ensemble de souhaits auxquels l'assureur s'engage : inhumation au lieu de crémation ou l'inverse, type de cercueil précis, organisation de la cérémonie religieuse et/ou civile, animation musicale, décorations, etc. Il s'agit en général d'un bon moyen pour soulager financièrement la famille éplorée dans son ensemble ou le souscripteur seulement).

Par **OMBOLO MENOGA Pierre Emmanuel**